



Brevet d'Initiation à l'Aéronautique 2024-2025

Les cours, ouverts à tous, se déroulent le mercredi de 13h30 à 15h30 d'octobre 2024 à mai 2025, au collège Chantaco (Saint Jean de Luz). Ils préparent à l'examen du BIA qui a lieu fin mai.

Ils sont dispensés par un professeur titulaire du Certificat d'Aptitude à l'enseignement de l'Aéronautique (CAEA) et également pilote privé PPL.

Au programme :

- connaissance des aéronefs,
- aérodynamique et mécanique du vol,
- météorologie et aérologie,
- navigation, réglementation et sécurité des vols,
- histoire de l'aviation et de l'aérospatiale,
- anglais aéronautique.

L'atelier BIA est accessible à partir de la 4ème (**préférentiellement 3ème car la formation est exigeante et demande beaucoup de travail personnel**) et jusqu'en terminale.

Les candidats doivent avoir un bon niveau scolaire, être très motivés, s'intéresser et/ou avoir un projet professionnel en lien avec le milieu aéronautique. **Une lettre de motivation ainsi que les 3 derniers bulletins scolaires du candidat sont à fournir au moment de la pré inscription.**

Une convention est signée avec l'Aéro-club Basque de Biarritz ainsi qu'avec l'Aéro-club de Dax, pour un vol d'initiation de 55 minutes en place pilote (adhésion facultative pour le BIA ; coût et modalités variables selon l'aéro-club choisi).

Une réunion d'information pour les jeunes et leurs parents aura lieu en octobre 2024.
Pour plus de renseignements : biachantaco@gmail.com ou 06.12.20.42.85

Marie Le Bléïs, Responsable de l'Atelier Aéronautique de Chantaco

Mme/M _____ représentant légal de _____ en classe de
(2024-2025), à (établissement) _____ est intéressé(e) par l'atelier BIA
de Chantaco.

- mail (lisible) des parents :
- mail (lisible) de l'élève :
- n° de téléphone (lisible) des parents :
- n° de téléphone (lisible) de l'élève :

Date

Lieu

Signature